

# UN INCUBATEUR POUR CO-CONSTRUIRE UNE JOURNÉE RÉGIONALE EN FAVEUR DU DIALOGUE SOCIAL

## ► ORIGINE DU PROJET

L'idée d'organiser une journée régionale en faveur du dialogue social a émergé dans le cadre des travaux de « *Pratique du Dialogue Social* », une session de travail réunissant des représentants d'organisations syndicales de salariés, d'organisations professionnelles d'employeurs et d'acteurs en appui du dialogue social. Cette session a produit, au cours d'un parcours de cinq regroupements, des propositions d'actions en faveur du **développement et de la promotion du dialogue social en Occitanie**.

Parmi ces pistes, citons l'intérêt de mettre en commun et de valoriser les nombreuses initiatives existantes en Occitanie en matière de dialogue social mais également de réfléchir collectivement à la façon de faire progresser le dialogue social dans les entreprises et dans les territoires. Pour cela les partenaires sociaux présents à la Commission Paritaire Régionale (CPR) de l'Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail en Occitanie ont souhaité **mobiliser les responsables régionaux de leurs organisations respectives sur un incubateur, le 22 septembre prochain, afin de construire collectivement la journée régionale qui aura lieu en 2024**.

## ► OBJECTIFS DE L'INCUBATEUR

L'incubateur vise à :

- **Partager les pistes d'actions** ayant émergé de la session « *Pratique du Dialogue Social* » ;
- **Mettre en débat** la thématique proposée pour la journée ;
- **Contribuer à la construction** de la journée, définir ses modalités de préparation et d'organisation.

## ► MODALITÉS DE L'INCUBATEUR



**VENDREDI 22 SEPTEMBRE  
DE 9H30 À 12H**

*L'incubateur sera une session de travail d'une demi-journée organisée dans les locaux de l'Aract Occitanie à Toulouse (25 rue Roquelaine)*

Cet incubateur a pour ambition de rassembler les premières idées afin d'organiser la journée régionale du dialogue social et de mobiliser les responsables régionaux des organisations syndicales de salariés et des organisations professionnelles des employeurs dans le projet, étape clé pour la réussite de la journée.

## ► PREMIÈRES PISTES POUR LA JOURNÉE RÉGIONALE 2024

Le Comité Paritaire Régional de l'Aract propose à ce stade une journée en deux temps, proposition qui sera mise en discussion lors de l'incubateur :

- Une matinée pour partager les constats sur le dialogue social en Occitanie, **valoriser des initiatives existantes dans les entreprises, les branches et les territoires**, faire le lien entre les ressources à disposition des acteurs du dialogue social en région ;
- Une après-midi pour progresser sur une thématique définie par le CPR et la commission d'organisation de l'Aract, « **Transition écologique et dialogue social** », pour réfléchir aux enjeux spécifiques dans notre région et envisager collectivement des actions qui pourraient y répondre.



Pour s'inscrire à l'incubateur du 22 septembre : <https://framadate.org/1VbKe4IAROC LM9Yp>  
Pour en savoir plus : [c.marchand-tonel@anact.fr](mailto:c.marchand-tonel@anact.fr) et [c.levrat@anact.fr](mailto:c.levrat@anact.fr)

# TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DIALOGUE SOCIAL : COMMENT PROGRESSER EN OCCITANIE ?

Un accord national interprofessionnel a été signé le 11 avril dernier\* sur le thème de la « *transition écologique et du dialogue social* » dans un contexte où les questions d'environnement prennent une place centrale dans les débats de société et où le monde du travail est invité à y contribuer. Parce que le défi écologique et les impacts de l'activité humaine sur le territoire sont aujourd'hui au cœur de l'actualité, le rôle majeur des entreprises est rappelé dans l'ANI : « *Les entreprises jouent un rôle important pour faire face à ces enjeux environnementaux, économiques et sociaux, à la fois parce qu'elles sont en capacité de trouver des solutions et parce qu'il en va de leurs perspectives d'avenir... L'implication des salariés et leurs représentants dans les actions menées en faveur de la transition écologique est déterminante pour atteindre les objectifs fixés par l'entreprise* ».

Nouvelle attribution du CSE, objet de négociation, la transition écologique est donc clairement posée comme un objet du dialogue social. Pour autant, la transition écologique ne va évidemment pas de soi et le sujet n'est pas sans controverse, tant sur l'approche et les questions à traiter que sur la méthode pour agir. En effet, on constate que les instances de représentation du personnel peinent à engager des discussions concrètes sur le sujet, sans oublier le fait que toutes les organisations syndicales représentatives ne sont pas signataires de l'ANI ; cela montre que les réflexions doivent se poursuivre.

Comment accompagner les acteurs du dialogue social dans les entreprises occitanes à investir ce sujet à la hauteur des enjeux ? Avec quelles compétences ? Pourquoi les conditions de travail et l'organisation du travail doivent-elles être intégrées à ces réflexions ? Comment la prise en compte des questions écologiques peut-elle également contribuer à soutenir les entreprises touchées en grande majorité par des problématiques d'attractivité ?

\*<https://www.liaisons-sociales.fr/lsq/2023/04/12/dialogue-social-et-ecologie-un-projet-d-ani-sans-nouvelle-contrainte-est-ouvert-a-la-signature>

## TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CONDITIONS DE TRAVAIL



Consultation réalisée par l'Anact du 2 au 21 mai 2023.

Du 2 au 22 mai 2023, près de 1400 répondant.e.s - dont une majorité de cadres - ont répondu à la consultation de l'Anact sur la transition écologique.

Plus de **8** répondants sur **10**

estiment que la transition écologique constitue un enjeu stratégique pour leur organisation.



Dans les structures passées à l'action, **52%** considèrent que seules « quelques actions » ont été mises en place.

**5** répondants sur **10**

estiment que les actions en faveur de la transition écologique dans leur entreprise ont ou auront un effet favorable sur leurs conditions de travail



Plus de **8** répondants sur **10**

soulignent que l'amélioration des conditions de travail peut contribuer à la transition écologique.

**91%**

déclarent parler de transition écologique au travail.

**75%**

les échanges se déroulent à ce stade majoritairement entre collègues

**60%**

des représentants du personnel interrogés déclarent avoir déjà traité d'un sujet relatif à la stratégie ou la politique environnementale.



Leur niveau d'implication relève davantage de l'information-consultation et de l'appui à la mobilisation des salarié.e.s que de la participation à une décision stratégique ou la négociation.



Consultez l'ensemble des résultats et notre analyse :

[bit.ly/consultation-transition-ecologique-conditions-de-travail](https://bit.ly/consultation-transition-ecologique-conditions-de-travail)



Il est proposé, au cours de cette journée régionale du dialogue social, et à partir du cadre proposé par l'ANI, de partager les enjeux pour la région Occitanie et d'identifier collectivement des pistes de travail à mettre en œuvre spécifiquement en Occitanie. La date de la journée pourrait être le 11 avril 2024, un an après la signature du texte. L'incubateur de septembre permettra de poser les bases de cette journée.